Tournoi National B du TT Douai – 2ème édition

14 et 15 septembre 2024 - Salle des Sports Corot, Rue St Benoît, Douai

Règlement sportif

Article 1: Organisation

Le TT Douai organise les 14 et 15 septembre 2024 son 2ème tournoi National B, homologué par la Fédération Française de Tennis de table. Ce tournoi est ouvert aux licenciés traditionnels de la FFTT.
La présentation de la licence et d'une pièce d'identité (avec photo) sera obligatoire lors du pointage.
Cette épreuve est assujettie aux règlements fédéraux en vigueur, complétés par le présent règlement.

Le tournoi se déroulera sur 20 tables minimum à l'adresse suivante : Salle des Sports Corot, Rue ST Benoît, 59500 Douai.

Article 2 : Pointage

Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes avant chaque tableau. Si un joueur ne se présente pas 10 min au maximum après le premier appel, il sera déclaré forfait.

Chaque joueur aura l'obligation d'être présent dans la salle de la compétition et de s'être fait pointé au moins 5 minutes avant le début de son premier tableau de la journée. Cette obligation est écartée si le joueur a prévenu de son retard l'organisateur (06 69 98 77 63). Passé ce délai et s'il n'a pas prévenu, le joueur sera automatiquement scratché pour l'ensemble de ses tableaux du weekend.

Article 3: Tableaux

Les inscriptions sont limitées à deux tableaux par joueur et par jour + série Expéditive le samedi + série Handicap le samedi et le dimanche

Possibilité de s'inscrire dans d'autres tableaux 30 minutes avant le début de la série UNIQUEMENT si élimination en poule dans un autre tableau.

Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 1ère phase 2023/2024 (communiqué par la FFTT mi-juillet).

Pour la série Expéditive : Le joueur au classement officiel le plus bas choisit qui servira en premier. Les joueurs serviront ensuite une fois chacun. Le vainqueur sera celui qui mènera avec deux points d'avance (2-0 ; 8-10…)

Le tableau handicap 31 points: Se disputera en élimination directe en 1 manche gagnante de 31 points (manche sèche 31-30 dernier score, 2 services chacun). Le handicap sera de 2 points par tranche de 100 points d'écart et est limité à 18 points.

Le tournoi sera articulé autour de 9 séries le samedi et 8 séries le dimanche comme suit :

Samedi						
Tableaux	Séries	Tarifs	Horaires	Vainqueur	Finaliste	Demi
A-8	-799 pts	8€	8h	90€	45€	20€
B-15	-1499 pts	8€	9h	110€	55€	25€
C-10	-999 pts	8€	10h	90€	45€	20€
D-18	-1799 pts	8€	11h	120€	60€	30€
E-13	-1299 pts	8€	12h	100€	50€	25€
F-Handi	- Handicap 31 pts	8€	13h	120€	60€	30€
G-Exp	-Expéditive	2€	13h	50%	25%	
H-21	-2099 pts	8€	14h	130€	60€	30€
I-Open	-Open	10€	15h	400€	200€	100€

Dimanche						
Tableaux	Séries	Tarifs	Horaires	Vainqueur	Finaliste	Demi
J-14	-1399 pts	8€	8h	110€	55€	25€
K-9	-899 pts	8€	9h	90€	45€	20€
L-17	-1699 pts	8€	10h	120€	60€	30€
M-12	-1199 pts	8€	11h	100€	50€	25€
N-22	-2199 pts	8€	12h	150€	75€	35€
O-Handi	- Handicap 31 pts	8€	13h	120€	60€	30€
P-Dames	-Open Dames	8€	13h	50%	25%	Série remboursée
Q-25	-2499 pts	10€	14h	200€	100€	50€

Toutes les séries se déroulent par poules de 3 joueurs. Les tableaux sont ouverts aux femmes et aux hommes excepté la série O qui est réservée aux femmes.

Article 4: Inscriptions

Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le Jeudi 12 Septembre 23H59 (paiement sur place) en remplissant le formulaire ci-dessous : https://formulaires.webnball.fr/Lweb/?id=A_681

Merci de nous prévenir en cas de désistement par mail : ker59@ttdouai.fr

Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'inscription d'un joueur (cf Article 9)

Article 5: Règlement sportif

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées), et comptent pour le classement officiel au coefficient 0,75.

Le tirage de la poule se fera 10 minutes avant le début de chaque série. Le tirage au sort public de mise en tableau se fera à la table du juge arbitre à la fin des poules de chaque tableau avec respect des assiettes

Article 6: Forfait

Un joueur absent lors de son premier tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.
Un joueur absent le samedi et n'ayant pas prévenu les organisateurs sera désinscrit pour les tableaux du dimanche.
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée ce qui entraînera la perte des points sur votre classement comme si vous aviez participé et perdu cette partie. »

Article 7: Juge arbitre

Le juge arbitre de ce tournoi sera M. Zakrzewski Michaël (JA3). Ses décisions seront sans appel en cas de litiges ou de réclamations. Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait la stricte application des règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le juge arbitre, en accord avec les organisateurs.

Article 8 : Tenue

Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase, d'utiliser la colle dans une enceinte autre que celle désignée à cet effet.

Article 9 : Disqualification

Tout joueur ou accompagnateur dont l'attitude serait manifestement déloyale, irrespectueuse, ou nuirait à l'organisation de la compétition pourra être disqualifié de l'ensemble du tournoi et exclu de l'enceinte sportive. Il en va de même pour tout participant qui ne se mettrait pas en règle avec les droits d'inscription. Une telle situation ne saurait occasionner le remboursement des séries non jouées. L'organisation du tournoi se réserve le droit de refuser la participation de la personne concernée pour les éditions futures.

Article 10: Responsabilités

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou de dégradation des effets personnels.

Article 11: Restauration

Le tournoi ne sera pas interrompu à l'heure du déjeuner. Une buvette sera à la disposition de tous (boissons chaudes et froides, pâtisseries et sandwichs).

Article 12: Matériel

Le matériel utilisé par les participants devra être homologué par la FFTT. La compétition s'effectuera avec des balles blanches plastiques fournies par l'organisateur.

Article 13: Acceptation du règlement

Le fait de s'engager implique pour chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 14 : Dotations

La dotation totale est de 4360 €. Tous les prix recensés dans les tableaux ci-dessus seront donnés en espèces.

Si le nombre de participants dans un tableau est inférieur à 65% du nombre prévu, les dotations de ce tableau seront de 75% des dotations de départ. Si le nombre de participants dans un tableau est inférieur à 35% du nombre prévu, les dotations de ce tableau seront de 50% des dotations de départ.